

Projet de réhabilitation de la station d'épuration de Pully Ouverture d'un compte de crédit d'étude

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

Grâce à un entretien régulier et soigné depuis sa mise en service le 28 octobre 1969, la station d'épuration de Pully a traité avec efficacité les eaux usées de Pully, Paudex et Belmont-sur-Lausanne au cours de son demi-siècle d'existence, contribuant à son échelle à la protection des eaux du Léman et, plus largement, à la préservation de notre environnement.

La vétusté de cette installation et l'évolution des exigences légales en matière de protection des eaux ces dernières années, vis-à-vis notamment des micropolluants, font que la station d'épuration de Pully doit aujourd'hui être modernisée.

Au terme d'une première série d'études qui ont permis de confirmer qu'une réhabilitation de la STEP de Pully était, tant sur le plan environnemental que sur le plan économique, une meilleure option qu'un raccordement des eaux usées de nos 3 communes à la nouvelle station d'épuration de Vidy, les Municipalités de Pully, Paudex et Belmont-sur-Lausanne ont formellement validé le lancement, au 1^{er} janvier 2020, des études de réhabilitation de la STEP de Pully. Avec une mise en service prévue à l'horizon 2029, les études et travaux de la nouvelle STEP sont estimés à ce jour à environ CHF 27 mios HT.

Afin de financer les procédures d'appel d'offres et les études préliminaires nécessaires à l'élaboration d'un premier préavis relatif à l'avant-projet de réhabilitation de la STEP de Pully, la Municipalité a procédé à l'ouverture d'un compte de crédit d'étude d'un montant de CHF 90'000.00.

Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 22 janvier 2020.

Au nom de la Municipalité

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner